



Madame la directrice académique,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

En cette nouvelle rentrée scolaire, la seconde pour notre gouvernement, beaucoup d'annonces ont été faites par le ministre de l'éducation nationale.

Pour l'Unsa Education, la priorité Education nationale : c'est fini !

1 800 postes, c'est le résultat du ministre de l'Éducation nationale au grand jeu des suppressions de postes de fonctionnaires. Cette annonce symbolise la politique gouvernementale : l'Éducation nationale n'est plus prioritaire.

La vision comptable a eu le dernier mot. L'Éducation nationale contribuera pour un tiers aux suppressions de postes de fonctionnaires. Dans ces conditions, comment invoquer avec les personnels l'École de la confiance ?

Le ministre veut mettre en œuvre de nombreux changements dans les collèges et les lycées. Ils se feront donc avec des postes d'enseignants en moins. Où seront les marges de manœuvre nécessaires dans les moyens accordés aux établissements pour que ces réformes aient du sens pour les élèves et pour les personnels ? Conduire des réformes dans un contexte de suppressions de postes va créer des tensions dans les établissements et les services.

Des suppressions de postes d'administratifs et d'ITRF(*) sont aussi envisagées. Au moment où est lancée la réorganisation territoriale, de telles annonces ne pourront qu'accréditer l'idée que les économies d'échelle guident les choix ministériels. De plus, qu'en sera-t-il des postes de médecins, d'assistantes de service social ou

d'infirmières ? Peut-on ainsi parler de priorité à l'accompagnement des élèves dès le plus jeune âge ?

Il est impossible de dissocier les moyens humains du service public rendu par l'Éducation nationale : quelle conséquence sur les effectifs par classe, la diversité de l'offre éducative, la surcharge de travail dans les services ? Le ministère ressort également la vieille recette des heures supplémentaires et compte modifier pour cela les obligations statutaires des enseignants. Il sera en effet impossible de refuser une deuxième heure supplémentaire. Un expédient qui n'améliorera pas réellement notre système éducatif quand on sait qu'aujourd'hui de très nombreux enseignants assurent déjà ces 2 h supplémentaires. « Travailler plus pour gagner plus », ce n'est pas très récent comme slogan.

Encore une fois, c'est par une interview dans la presse que le ministre fait part de ces arbitrages budgétaires. Le ministère est resté muet la dessus depuis plusieurs semaines, et ce en dépit des demandes de clarification de l'UNSA Éducation. Comme trop souvent depuis 16 mois, les annonces tombent une par une, déconnectées. Les chantiers ouverts sont nombreux, la communication permanente, mais y a-t-il vraiment une maîtrise dans la mise en œuvre des réformes ? Ou est-ce une volonté de dissimuler la logique qui se met en œuvre ?

À l'heure du plan pauvreté voulu par le Président de la République, ces suppressions de postes tonnent comme une contradiction forte. Au souhait de permettre aux enfants des familles les plus pauvres de réussir à l'école, on y oppose diminution du nombre d'enseignants et d'agents et stagnation des postes d'assistants sociaux, d'infirmiers ou de médecins scolaires. Ce qui ne manque pas de souligner l'écart entre les paroles de la semaine dernière et les actes d'aujourd'hui.

Pour notre département, comme chaque année, nous constatons le nombre de chaires vacantes dans de nombreuses matières et la présence toujours plus importante de contractuels sur notre département. La situation se dégrade d'année en année sur certaines disciplines. A ce jour, un tiers des postes d'enseignants de technologie de notre académie sont non pourvus. La matière est laissée à l'abandon par l'éducation nationale qui n'a pas su faire le bilan négatif de la suppression du CAPET technologie par le CAPET SII. Le nombre de postes ouverts au concours ne couvre même pas les besoins de notre académie et le nombre de candidats est de plus en plus faible. Cette matière mainte et mainte fois réformée, apparu au DNB en 2016 pour tenter de la redorer, n'est clairement plus une priorité. L'éducation nationale doit rapidement faire des choix, les collègues titulaires se sentant de plus en plus délaissés.

Et comment ne pas parler du mode de recrutement actuel de ces contractuels de technologie sur notre académie. Le vivier est quasiment inexistant, l'exigence des IPR en terme de recrutement ne fait que baisser, la seule exigence est de combler des postes en délaissant trop souvent le volet éducatif. Il serait bon parfois de rappeler qu'un enseignant de technologie n'a pas comme seule compétence de « bricoler » comme peut le laisser entendre la cellule de rentrée.

Je vous remercie de votre attention.

Florian Mériaux – représentant UNSA Education